

**Tableau des taux de taxe sur les produits et services (TPS), taxe de vente harmonisée (TVH), de taxe de vente du Québec (TVQ) et des taxes de vente provinciales (TVP)**

En vigueur au 1<sup>er</sup> novembre 2017

Province	Taux de TPS	Taux de TVH	Taux de TVP
Alberta	5 %		Aucune TVP
Colombie-Britannique	5 %		7 % depuis 1 <sup>er</sup> avril 2013 <i>seulement applicable si la société est inscrite à la TVP</i>
Île-du-Prince-Édouard		15% depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2016	
Manitoba	5 %		8 % <i>seulement applicable si la société est inscrite à la TVP</i>
Nouveau-Brunswick		15 % depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2016	
Nouvelle Écosse		15 %	
Nunavut	5 %		Aucune TVP
Ontario		13 %	
Québec	5 %		TVQ de : 9,975 % depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2013
Saskatchewan	5 %		6 % depuis 23 mars 2017 <i>seulement applicable si la société est inscrite à la TVP</i>
Terre-Neuve et Labrador		15 % depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2016	
Territoires du Nord-Ouest	5 %		Aucune TVP
Yukon	5 %		Aucune TVP

**Il est important de préciser que toutes les personnes inscrites à la TPS sont automatiquement inscrites au fichier de la TVH et sont assujetties aux règles de TVH, et ce, même si elles n'ont pas de place d'affaires ou d'établissement stable dans les provinces participantes à la TVH.**